



AMPPU



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Difficultés vaccinales rencontrées par les professionnels de santé

Programme ANDPC n° 10861900002 : pour les médecins et pharmaciens

Programme ANDPC n° 10861900003 : pour les sages-femmes, puéricultrices, infirmier-e-s,
préparateurs en pharmacie.

Samedi 28 septembre 2019 de 9 h à 17 h 30

Experts :

- **Dr Céline ROBERT** : Praticien hospitalier Maladies Infectieuses et tropicales au CHR Metz,
Président de la Commission des anti-infectieux
- **Dr Norbert STEYER**, Médecin généraliste
- **Dr Gérald TROGNON**, Pharmacien d'officine, Chargé d'enseignement en pharmacologie,
Pharmacien référent du centre anti-poison de Nancy

Organisateurs - Animateurs : Dr Edwige BATISSE, Dr Jean-Michel MARTY, Dr Marc SIMONCELLO

Publics concernés : médecins généralistes, pharmaciens titulaires et adjoints, préparateurs-riche
en pharmacie, sages-femmes, puéricultrices, infirmier-e-s.

Orientation(s) prioritaire(s) visée(s)

- Renforcer la prévention et la promotion de la santé
 - Soutenir et valoriser les initiatives pour faciliter l'accès à la prévention et à la promotion de la santé
 - Amélioration de la couverture vaccinale de la population

I. RESUMÉ

La vaccination sauve des millions de vies et a permis l'éradication mondiale de certaines maladies.

En France, comme dans les autres pays, on observe une hésitation de la population conduisant à un refus de vaccination. Ceci s'explique par le fait que les médias relayent des rumeurs et des polémiques (alimentant des doutes et créant une crainte de la population) et par la succession de crises sanitaires (ayant un impact négatif sur la crédibilité des autorités sanitaires (vache folle, sang contaminé...) et ayant augmenté la défiance de la population). Cette hésitation a entraîné la déclaration d'un grand nombre de cas de rougeole depuis 2008, alors que le nombre de cas était en diminution jusqu'alors.

De nombreuses périodes plus ou moins longues de rupture de certains vaccins observées ces dernières années ont également constitué un obstacle à une couverture vaccinale optimale.

Rôle des professionnels de santé :

Le Haut Conseil de la Santé Publique a élargi les compétences des professionnels de santé (infirmiers, sages-femmes, et pharmaciens) afin de faciliter le parcours vaccinal. Le médecin est toujours considéré par la population, comme étant la première source d'information de confiance en matière de vaccination, mais seul il rencontre des difficultés.

Tournez svp...



AMPPU



II. OBJECTIFS :

1) Identifier les situations particulières

- liées au patient
- adapter la vaccination aux situations d'immunodépression
- lister les vaccinations indiquées et CI pour la femme enceinte
- hiérarchiser la vaccination des migrants dans l'urgence
- organiser dans les délais la vaccination du voyageur
- liées au contexte légal exigible (certif scolarisation...), environnemental (approvisionnement vaccin,..)

2) Gérer les refus de vaccination

- Citer les différents arguments d'opposition
- Proposer des arguments de contre-opposition
- Gérer la relation conflictuelle

3) Tracer la vaccination et le refus de vaccination

- Améliorer la traçabilité par une coopération
- Optimiser la traçabilité de la vaccination après argumentation
- Citer le cadre législatif de la responsabilité

PROGRAMME

NON PRESENTIEL : Séquence 1 : e-learning de prérequis sur les principes de la vaccination

PRESENTIEL : Jeudi 19 septembre 2019

8h30 – 9 h : Accueil – émargement

9h - 9h30 : Présentation de l'action, des objectifs, des intervenants, des participants, etc...
Recueil des attentes

9h30-11h15 : Séquence 2 : Les situations particulières

Gérer les situations particulières liées aux patients

- adapter la vaccination aux situations d'immunodépression
- lister les vaccinations indiquées et contre-indiquées pour les femmes enceintes
- hiérarchiser la vaccination des migrants dans l'urgence
- adapter la vaccination aux convictions religieuses
- gérer la vaccination d'un patient sans trace vaccinale
- organiser dans les délais la vaccination du voyageur
- adapter les délais entre les vaccins lorsque plusieurs sont nécessaires

Gérer les situations particulières liées au contexte légal

- certificat, scolarisation, etc...



AMPPU



11h15 - 12h15 - Séquence 3 : Traçabilité de la vaccination de manière interprofessionnelle

- Améliorer la traçabilité par une coopération
- Optimiser la traçabilité de la vaccination après argumentation
- Utiliser le DMP
- Citer le cadre législatif de la responsabilité

12h15 - 14h – Repas

14h00 - 15h30 - Séquence 4 : Refus de vaccination

- Citer les différents arguments d'opposition
- Proposer des arguments de contre-opposition
- Gérer la relation conflictuelle

15h30 - 15h45 - Pause

15h45 - 16h45 - Séquence 5 : Ruptures de stocks

- Gérer les ruptures de stock de vaccin
- Adapter sa prescription/délivrance

16h45 - 17h15 : Synthèse séminaire

- questionnaire d'évaluation,
- réponses aux attentes ; ce que chacun pense modifier à compter du lendemain
- distribution des documents

Fin du séminaire